



Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe Comité Social d'Administration d'Académie Mercredi 7 février 2024

Madame la Rectrice,

Il eût été d'usage de démarrer ce premier CSA de 2024 par des vœux. Pourtant, la colère des personnels que nous représentons est telle, notamment après les propos indignes de la ministre qui sont une insulte proférée à l'égard de toutes celles et ceux qui font vivre l'École publique au quotidien, que nous ne pourrions commencer par des propos enjoués.

Cette colère s'exprime au niveau national mais aussi dans notre académie.

Vous communiquez dans les médias en arguant que les conditions d'enseignement vont s'améliorer à la rentrée prochaine, la réalité est malheureusement toute autre au regard des 55 suppressions de postes dans le second degré :

- dans les collèges, vous n'êtes pas en mesure de garantir à tous les élèves de bonnes conditions d'apprentissage : l'année prochaine, 20 % des élèves seront dans des classes à effectifs surchargés quelque soit la catégorie de l'établissement (REP+, REP, CLA...).
- Dans les lycées généraux et technologiques, il y aura une augmentation de 72% des divisions qui seront à plus de 30 élèves. C'est bien une hausse des effectifs dans les classes qui sera subie par les personnels d'éducation et les élèves.

Impuissante à obtenir les moyens pour la réussite de la jeunesse guadeloupéenne, il ne vous reste plus que la fuite en avant pour éviter d'avoir à vous expliquer sur les 107 suppressions de postes devant les membres élus au Comité Social d'Administration Académique. La répartition des moyens dans les établissements ne serait que pour information et dans certains conseils d'administration, cette répartition a déjà été proposée au vote. Qu'inventerez-vous pour la préparation de la rentrée 2025, des suppressions de postes dans notre académie avant la réunion du CSA Ministériel ?

Par ailleurs, Madame la Rectrice, la FSU Guadeloupe s'oppose avec force à la fin du collège unique voulue par le gouvernement. Selon le premier ministre, les élèves fragiles « freineraient », « les meilleurs élèves et les empêcheraient de s'envoler ». Ainsi, cela justifierait la mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques.

La disparition des groupes classes instaurera une école à deux vitesses, séparant au sein d'un même collège, les élèves les plus faibles (souvent les plus défavorisés) et des meilleurs. La promesse de l'école républicaine est ainsi rompue !

Dans notre académie, des centaines d'élèves ne pourraient plus accéder au lycée général, technologique ou professionnel à l'âge de 15 ans. Dans notre territoire, il y a déjà 49 % des 15-29 ans qui sont « ni en emploi, ni en études, ni en formation » (Insee analyse, 19 janvier 2023).

Par ailleurs, suite aux boycotts des CSA DHG et carte scolaire 1er degré et à l'appel à la grève du 1er février par la totalité des organisations syndicales, vous convoquez une séance de repli sur la carte scolaire 1er degré le lundi 12 février 2024 pendant les jours gras du carnaval.

Les commissaires sont donc certainement invités au mariage burlesque du lundi gras, afin de festoyer à la suppression de plus de soixante classes dans le premier degré. Au mépris pour l'école publique en Guadeloupe s'ajoute l'insulte à l'ensemble des personnels, à toute la communauté éducative (élèves, parents d'élèves, élus...) et plus largement à toute la Guadeloupe.

Alors que vous expliquez, dans les parutions internes au rectorat, que nos élèves réussissent entre 15 et 20% moins bien en Guadeloupe par rapport au reste des élèves français, alors que nos établissements sont pour 80% d'entre eux sous la moyenne nationale en termes d'indices de Position Sociale (IPS) montrant ainsi l'ampleur des difficultés sociales de notre académie, alors que notre Académie peine à remplacer les enseignants en formation ou en arrêt, faute de viviers de remplaçants, alors que 30% des néo titulaires sont affectés quasi systématiquement dans l'hexagone, alors que notre académie, par sa situation rurale et archipélagique, peinera plus qu'ailleurs à mettre en place la politique de groupes de besoins bricolée par le président de la république lui-même sans aucune concertation avec le ministère de l'Éducation nationale, alors que la ministre de l'Éducation refuse de rouvrir le dossier des conditions de travail et de rémunération responsables d'une désaffectation pour notre métier, il est insupportable que notre académie connaisse à nouveau une saignée de 107 suppressions de postes.

Madame la Rectrice, le service public est la seule richesse de ceux qui n'en ont pas. Notre territoire est déjà en manque de service public. La FSU Guadeloupe ne cautionnera pas la destruction du service public d'éducation en Guadeloupe.

Aussi, pour toutes ces raisons, et parce que les personnels que nous représentons au sein de cette instance ne comprendraient pas que nous écoutions « pour information » comment vous allez supprimer les moyens d'enseignement déjà insuffisants attribués à la Guadeloupe, nous nous levons et nous vous quittons.

"Quand donc cesseras-tu d'être le jouet sombre au carnaval des autres..." Aimé Césaire

Les commissaires paritaires de la FSU élus au CSA Académique de Guadeloupe.